



DÉPOSER LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS DES POINTS DE PARCOURS SUR MOODLE

R2C
Année universitaire 2025-2026

Espaces de dépôt ouverts du 19 janvier 2026 au 17 avril 2026 - 20h00
Délais de rigueur



ÉTAPE 1 : SE CONNECTER À MOODLE



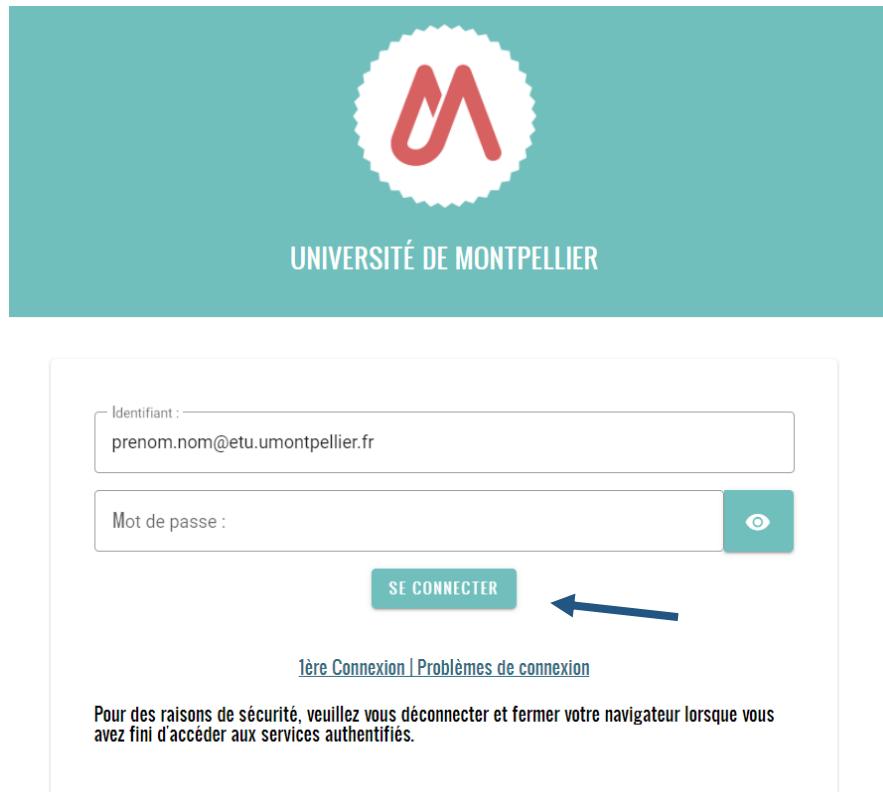
Accéder à la plateforme pédagogique Moodle de l'Université de Montpellier en cliquant sur ce lien :

<https://moodle.umontpellier.fr/>

Cliquer ensuite sur « **avec compte ENT** ».

Remarque : il est également possible d'accéder à Moodle via votre Environnement Numérique de Travail (ENT) en cliquant sur la rubrique « **Moodle** ».

ÉTAPE 1 : SE CONNECTER À MOODLE



Une nouvelle page s'ouvrira et vous permettra de saisir votre adresse mail institutionnelle UM se terminant par ***etu.umontpellier.fr*** et votre mot de passe.

Cliquer sur « **Se connecter** ».

ÉTAPE 2 : ACCÉDER AUX ESPACES DE DÉPOTS

Faculté de Médecine

Faculté de Médecine

Catégorie Paramètres Modifier des cours par lots Plus ▾

Faculté de Médecine

Rechercher des cours

Médecine

Tout déplier

- Département de chirurgie digestive Montpellier
- Département de maïeutique
- DES Pédiatrie - PHASE Approfondissement
- DU - DIU - Capacités - Conventions de stage
- École de gériatrie et de gérontologie
- ENERCAe-learning
- Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier
- Master Médecine
- Sciences médicales : DFGSM2 à DFGSM3
- Sciences médicales : DFASM1 à DFASM3
- **Points de Parcours** ↗
- UE Libres
- Thèse
- Médecine générale
- Médecine spécialisée
- Paramédical
- Plateforme de simulation en chirurgie
- AFGSU
- Conférences, Workshop & MasterClass
- Ingénierie pédagogique
- Institut de Formation des Manipulateurs d'Electroradiologie (IFMEM)
- COMPESCI

Une fois connecté(e), la page d'accueil de la plateforme pédagogique Moodle UM s'affichera.

Vous aurez la possibilité d'accéder à la catégorie « **Points de Parcours** » directement en cliquant sur ce lien ou en empruntant sur Moodle le chemin suivant « Tous les cours → Catalogue de cours → Faculté de Médecine → Points de Parcours ».

ÉTAPE 2 : ACCÉDER AUX ESPACES DE DÉPOTS

- Validation d'une UE supplémentaire facultative
- Validation d'année(s) de formation hors médecine, hors PASS, LSPS1, LAS1, L1
- Validation d'un master 1
- Validation d'un master 2
- Validation d'une thèse d'université
- Publication d'un article dans une revue à comité de lecture
- Expérience professionnelle (tout domaine)
- Stage ERASMUS 12 mois
- Stage ERASMUS 6 mois
- Stage mobilité inter-CHU (durée minimale d'un mois)
- Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)
- Niveau de langue B2 (anglais ou autre)
- Niveau de langue C1 (anglais ou autre)
- Niveau de langue C2 (anglais ou autre)
- Validation d'une UE d'engagement associatif (fonctions associatives, électives, projets spécifiques)
- Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorat, recherche en pédagogie...)
- Validation d'une UE d'engagement social (engagement civique, social...)
- Participation aux réserves opérationnelles (SSA, MSS)

Au niveau de la catégorie « **Points de Parcours** » plusieurs espaces vous sont proposés. Veuillez sélectionner l'espace correspondant à l'item dans lequel vous devez déposer votre ou vos justificatifs.

EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

L'espace pour récupérer et déposer votre ou vos documents justificatifs s'affichera.

Cliquer sur le lien « **Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative** ».

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Cours Paramètres Participants Notes Rapports Plus ▾



Tout replier

Veuillez déposer votre attestation de validation de l'UE dans l'espace de dépôt dédié.

La notation 0 ou 1 atteste uniquement de la recevabilité (1) ou non recevabilité (0) du document déposé.

Seule la commission pédagogique d'examen qui se tiendra en fin d'année universitaire aura autorité pour attribuer les points de parcours.

Fermeture de l'espace de dépôt : 17 avril 2026 - 20h00

Merci de suivre ces instructions avec précision pour assurer le bon traitement de votre dossier.



Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026

Achèvement ▾



Espace de dépôt 2 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026

Achèvement ▾



Non disponible à moins que : L'activité Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE ...

Montrer plus ▾



Espace de dépôt 3 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026

Achèvement ▾



Non disponible à moins que : L'activité Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE ...

Montrer plus ▾



Espace de dépôt 4 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026

Achèvement ▾



Non disponible à moins que : L'activité Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE ...

Montrer plus ▾

EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Faculté de Médecine / Points de Parcours /  Validation d'une UE supplémentaire facultative /
/ Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026



Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026

 Terminé : Consulter  À faire : Remettre un travail

Ouvert le : lundi 19 janvier 2026, 08:00

[Ajouter un travail](#)

Statut de remise

Statut des travaux remis	Aucun devoir n'a encore été remis
Statut de l'évaluation	Non évalué

Cliquez sur « **Ajouter un travail** ».

Remarque : Pour les dépôts, si vous n'avez qu'un seul fichier à déposer veuillez le déposer sur l'espace de dépôt 1, en cas de fichiers multiples veuillez les déposer dans l'ordre, espace de dépôt 1, espace de dépôt 2, espace de dépôt 3, etc.

Les fichiers doivent obligatoirement être au format PDF lors du dépôt.

EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Déposer votre document justificatif en le glissant directement dans la case correspondante ou en cliquant sur l'icône en forme de dossier pour accéder à vos documents internes. Quand votre fichier apparaîtra dans la case, cliquer sur « **Enregistrer** ».

Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026

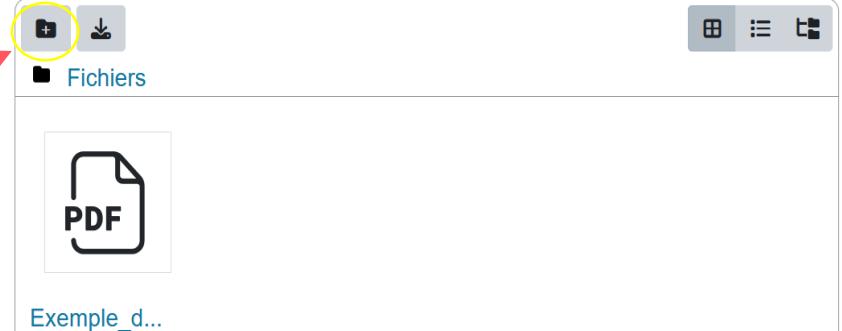
✓ Terminé : Consulter À faire : Remettre un travail

Ouvert le : lundi 19 janvier 2026, 08:00

Ajouter un travail

Remises de fichiers

Taille maximale des fichiers : 100 Mo ; nombre maximal de fichiers : 1



Fichiers

PDF

Exemple_d...

Types de fichier acceptés :

Tous les types de fichier

Enregistrer Annuler

EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Attention : Pour valider votre envoi, il est impératif de cliquer :

- 1-sur « **Envoyer le devoir** » et
- 2-sur « **Continuer** ».

Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026

✓ Terminé : Consulter À faire : Remettre un travail

Ouvert le : lundi 19 janvier 2026, 08:00

Envoyer le devoir ? Modifier le travail Supprimer travail remis



Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026

✓ Terminé : Consulter À faire : Remettre un travail

Ouvert le : lundi 19 janvier 2026, 08:00

Confirmer la remise

Voulez-vous vraiment remettre votre travail pour évaluation ? Vous ne pourrez plus effectuer de changement.

Continuer Annuler



EXEMPLE - ÉTAPE 3

Validation d'une UE supplémentaire facultative

Lorsque la case du « **Statut des travaux remis** » devient de couleur verte, cela confirme que votre document a bien été déposé et soumis à la scolarité.

Espace de dépôt 1 - Validation d'une UE supplémentaire facultative - 2025/2026

✓ Terminé : Consulter ✓ Terminé : Remettre un travail

Ouvert le : lundi 19 janvier 2026, 08:00

Statut de remise

Statut des travaux remis	Remis pour évaluation
Statut de l'évaluation	Non évalué
Dernière modification	lundi 19 janvier 2026, 10:06
Remises de fichiers	 Exemple_document.pdf 19 janvier 2026, 10:04
Commentaires	> Commentaires (0)

REMARQUES

Un espace de dépôt correspond à un seul fichier déposé et à une seule tentative.

La notation 0 ou 1 atteste uniquement de la recevabilité (1) ou non recevabilité administrative (0) du document déposé. Seule la commission pédagogique d'examen qui se tiendra en fin d'année universitaire aura autorité pour attribuer les points de parcours.

Vous pouvez également recevoir sur votre boîte mail étudiante, une notification vous informant qu'un retour a été réalisé par le service de scolarité (ex : des informations manquantes, etc.).

Date limite de dépôt pour tous les documents justificatifs : 17 avril 2026 – 20h00